

1 – Xavier MARTIN, vendeur magasinier dans un hypermarché (55 salariés), a un de ses collègues qui est consommateur régulier de cannabis.

Le cannabis, indicateur de troubles psy

« A 19 ans, 30 % des garçons et presque 20 % des filles consomment du cannabis plus de 10 fois dans l'année. Et 16 % des garçons en fument plus de 10 fois dans le mois... » indique le Dr Xavier Laqueille, psychiatre à l'Hôpital Sainte Anne.

A doses modérées, apparaissent des troubles de la mémoire à court terme, une modification des perceptions (dans le temps et l'espace), des troubles du langage et de la coordination, une augmentation du temps de réaction... Autant de perturbations qui expliquent les mauvais résultats au lycée, et à l'université, et mettent parfois la vie en danger, au volant, davantage encore quand l'ivresse cannabique est doublée d'une ivresse alcoolique.

Ouest France – 20-21 septembre 2003

1.1 – Relever dans l'article de journal ci-dessus, 3 effets provoqués par la consommation du cannabis sur l'organisme. 1,5 pt

1.2 – Citer 2 conséquences de la consommation de cannabis. 2 pts

C.A.P. SECTEUR TERTIAIRE	N° d'anonymat
Vie sociale et professionnelle	

✂-----

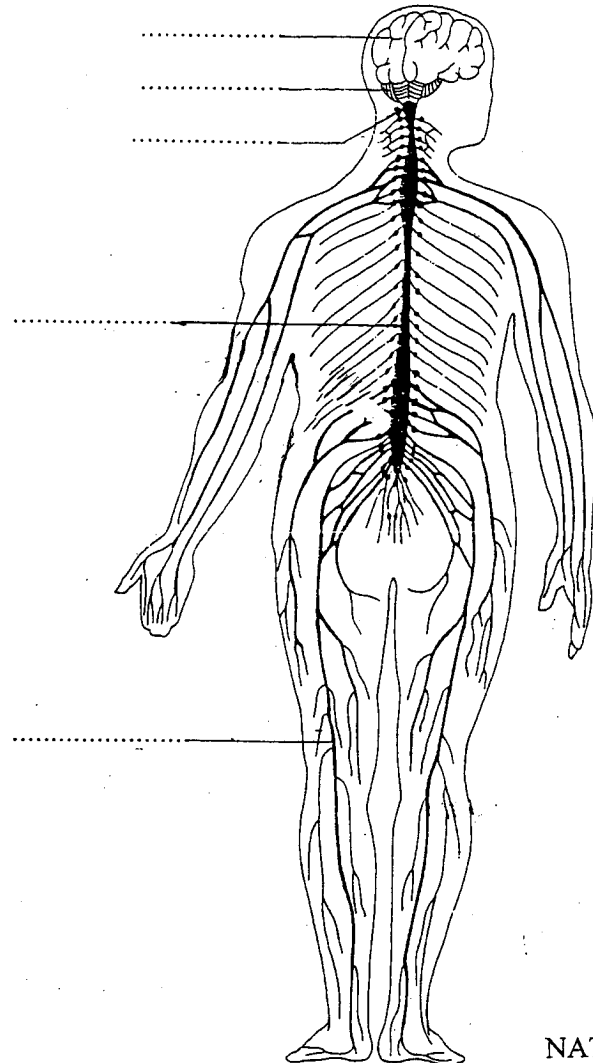
GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		Session 2004		N° d'anonymat
C.A.P. SECTEUR TERTIAIRE				
Vie sociale et professionnelle				
SUJET	Durée : 1 heure	Coef. : 1	Page : 1/5	
NOM : Prénom :				

1.3 – Le cannabis, comme les autres substances psychotropes, agit principalement sur le système nerveux.

Situer les noms suivants sur le schéma.

2,5 pts

- Nerfs rachidiens – Cervelet – Moelle épinière – Bulbe rachidien - Cerveau



NATHAN- J. OUSTANIOL

1.4 – Les drogues peuvent provoquer la dépendance et l'accoutumance.

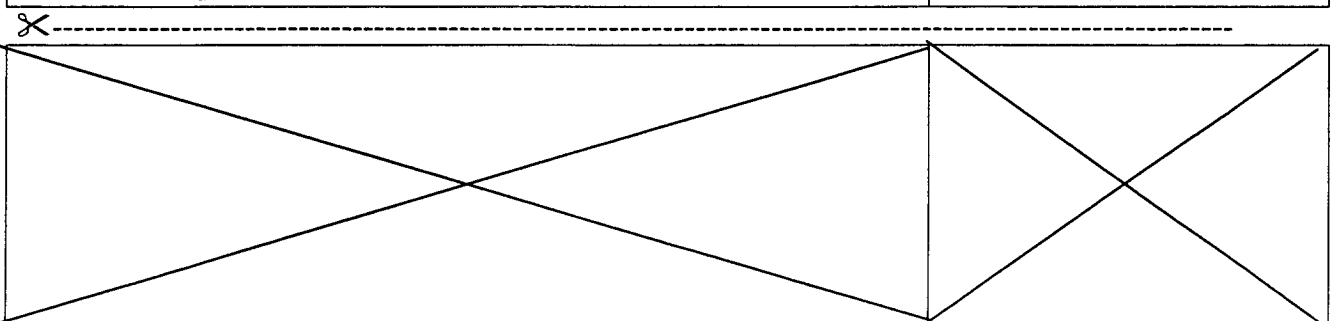
Replacer les mots soulignés face à leur définition.

1 pt

..... : c'est lorsque le corps s'habitue à la drogue et que la personne doit augmenter la dose de produit pour obtenir l'effet recherché.

..... : c'est lorsque la personne ne peut plus se passer de son produit. La privation entraîne chez elle des souffrances importantes.

C.A.P. SECTEUR TERTIAIRE	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 2/5



2 – Au travail, le mercredi 2 juin à 11 h 05, en rangeant des pièces dans le magasin, Xavier est tombé d'un escabeau. Il souffre de la cheville.

2.1 - Mettre une croix devant la bonne réponse. 1 pt
La chute de Xavier est :

- une maladie professionnelle
 un accident du travail

2.2 – Citer la personne que Xavier doit prévenir pour que la déclaration de sa chute soit effectuée. 1 pt

2.3 - Indiquer le temps maximum dont Xavier dispose pour prévenir cette personne. 1 pt

3 – Code du travail et règlement intérieur.

3.1 – Indiquer le rôle du code du travail. 1 pt

3.2 – Indiquer en cochant la bonne réponse, si un règlement intérieur doit être établi dans l'entreprise où travaille Xavier. 1,5 pt

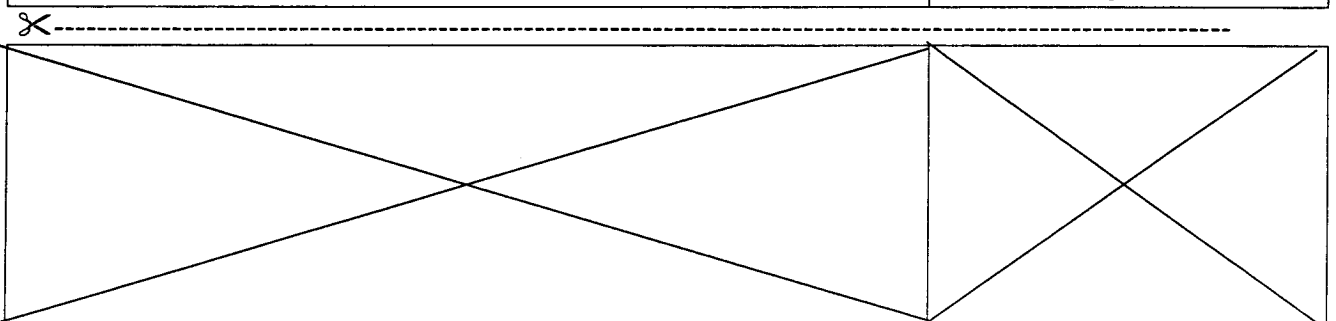
- Oui Non

Justifier la réponse.

3.3 - Indiquer si l'employeur peut inscrire dans le règlement intérieur l'interdiction de travailler sous l'emprise de la drogue. 1 pt

- Oui Non

B.E.P. SECTEUR TERTIAIRE	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 3/5



3.4 – Art. R. 241-51

Les salariés doivent bénéficier d'un examen par le médecin du travail après une absence pour cause de maladie professionnelle , [...] après une absence d'au moins huit jours pour cause d'accident du travail.

Extrait du code du travail

A partir de cet extrait, indiquer, dans le cas d'un accident du travail, le rôle du médecin du travail.

1 pt

4 – Pendant son arrêt de travail, Xavier s'ennuie, il voudrait acheter un téléviseur mais il a peu d'économies. Il regarde une publicité (annexe 1 page 5/5).

4.1 – Relever le prix du téléviseur au comptant.

1 pt

4.2 – Calculer le prix du téléviseur à crédit.

1 pt

4.3 – Comparer le prix comptant et le prix à crédit du téléviseur et déduire une conclusion.

1 pt

4.4 – Xavier signe l'offre préalable (annexe 2 page 5/5) ; relever le temps dont il dispose pour annuler le crédit s'il change d'avis.

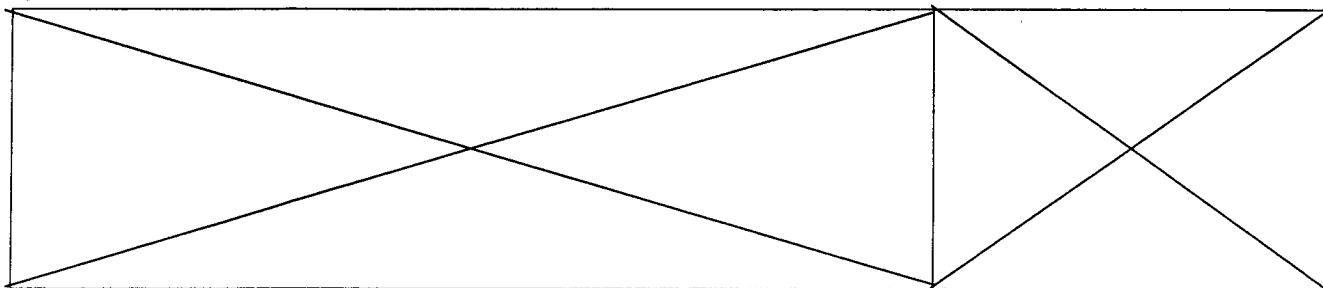
1 pt

4.5 – Indiquer à partir de l'annexe 2, la démarche à suivre pour renoncer à cette offre (3 éléments de réponses attendus).

1,5 pt

B.E.P. SECTEUR TERTIAIRE	SUJET
Vie sociale et professionnelle	Page 4/5

✂



ANNEXE 1



**GRUNDIG
70802 VDS TITANE**

Téléviseur. PAL/SECAM/NTSC vidéo.
Tube Black Line D. Commutation 16/9^{mm}.
Télétexte. 2x20 W. Son stéréo NICAM. Virtual Dolby Surround.
Verrouillage parental. Couleur Titane. Prise AV casque en façade.
2 prises péritel. Poids 35 kg. H 57.3 x L 80 x P 49.5 cm.
Conso. électrique 75 W/H.

ANNEXE 2

OFFRE PRÉALABLE D'OUVERTURE DE CRÉDIT

Centre Bancaire Bordelais
33600 Mérignac

La présente offre est faite le _____ Elle est valable 15 jours.
La présente offre est établie par le CBB, organisme prêteur qui se réserve le droit d'accorder ou de refuser le crédit dans un délai de 7 jours à compter de votre acceptation.
La présente offre est faite à :

Vous (emprunteur)
Identification Nom Prénoms
Adresse

Profession
Situation familiale et financière

revenus mensuels : _____ Charges mensuelles _____
Caractéristiques du prêt
Montant _____ **Durée** _____ **TEG annuel** _____
Echéance assurance incluse _____ **Coût du crédit** _____

Je soussignée _____ déclare accepter la présente offre de crédit.
Je déclare sur l'honneur que les renseignements sont exacts.
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat, d'être en possession d'un exemplaire de cette offre, doté d'un formulaire détachable de rétractation

Signature _____ Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »
À _____ Le _____ *lu et approuvé*

A renvoyer uniquement si vous désirez renoncer à cette offre, au plus tard dans les 7 jours suivant votre acceptation, par lettre recommandée avec accusé de réception à CBB 33 600 MERIGNAC

Nom (en majuscules) : _____
Prénoms : _____
N° : _____ Rue : _____
Code postal : _____ Ville (en majuscules) : _____
Je déclare renoncer à l'offre de crédit de _____ € de CBB.
Que j'avais accepté le : _____

Bordereau de rétraction

Cette rétraction n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration des délais rappelés ci-dessus (S-III-2-a) relatifs à la rétraction de l'acceptation, lisiblement et parfaitement remplie.

Date et signature de l'emprunteur

NATHAN TECHNIQUE – 2003 – C. Fourgous – J. OUSTANIOL